
Nombre de membres

en exercice: 19

Séance du mardi 05 janvier 2016

L'an deux mille seize et le cinq janvier l'assemblée régulièrement convoquée le 23 décembre 2015, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Emmanuel RIEHL.

Présents : 17

Votants: 18

Sont présents: Emmanuel RIEHL, Jean MATHIEU, Véronique VATAUX, Damien KREMPP, Claude SCHLOSSER, Brigitte JENIE, Françoise FOERSTER, Pascale PERNON, Jacques HENRY, Emmanuel LANTZ, André LEDIG, François MOUCHOT, Sylvie ORGEL, Olivier COCHELIN, Adel BELAID, Sonia RING, Armelle DASTILLUNG

Représentés: Christiane CHENIN

Excusés:

Absents: Malika FUNAZZI

Secrétaire de séance: Claude SCHLOSSER

Christian POCACHARD présente au conseil municipal le successeur de Marc BERTRAND au poste de garde forestier en charge de la gestion de la forêt communale d'Abreschviller, Nicolas SONGIS.

Le maire indique au conseil municipal que la commission des travaux a retenu la candidature de l'agence DEFI ARCHI de Vandoeuvre-les-Nancy comme maître d'oeuvre pour le projet de création d'une maison de santé dans l'ancienne école élémentaire.

Objet: VOIRIE LOTISSEMENT DES LILAS - DE 2016 001

Le maire présente au conseil municipal le projet de réfection de la voirie au lotissement des Lilas (rues des Lilas, rue des Lauriers, rue des Eglantiers et chemin des Charmes) présenté par le bureau d'études BEREST. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'attendre le vote du budget aux fins de connaître les marges de manoeuvre de la commune.

Objet: VOIRIE WASSERSOUBE - DE 2016 002

Le maire présente au conseil municipal le projet de réfection de la voirie à la Wassersoupe et les différents devis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'attendre le vote du budget aux fins de connaître les marges de manoeuvre de la commune.

Objet: RENOVATION COURTS DE TENNIS - DE 2016 003

Le maire présente au conseil municipal le projet de rénovation des courts de tennis extérieurs et le devis de l'entreprise Polytan France Entreprises.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas donner suite.

Objet: CESSION REMISE GRAND-SOLDAT - DE 2016 004

Le maire présente au conseil municipal la demande d'achat d'un terrain communal, portant l'ancienne remise des sapeurs-pompiers situé à Grand-Soldat, de M. et Mme Samuel LEFEBVRE.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- la vente du terrain communal section 32, parcelle 29 de 0,20 are, portant l'ancienne remise des sapeurs-pompiers, pour un montant total de 3 000 €,
- autorise M. Jean MATHIEU à signer l'acte de vente chez le notaire,
- les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

Objet: BAIL EMPHYTEOTIQUE - DE 2016 005

Le maire rappelle au conseil municipal :

- le projet de création d'une résidence seniors par l'Association Sainte Véronique,
- la possibilité de louer par bail emphytéotique les terrains communaux nécessaires à la réalisation du projet,

- la délibération du 1^{er} décembre 2015.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à signer ce bail d'une durée de 99 ans.

Objet: TARIFS PEDT - DE 2016 006

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer les tarifs des activités « Projet Educatif Territorial » comme suit :

- 1 €/enfant/40 minutes.

Objet: PARTICIPATION FINANCIERE FSL - DE 2016 007

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de participer financièrement au FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) pour l'année 2015, sur la base d'un forfait de 0,30 € par habitant.

Divers :

Le maire rappelle au conseil municipal que le recensement de la population se déroule dans notre commune, du 21 janvier au 20 février 2016. Les agents recenseurs nommés sont :

- Alice SPINDLER, district n°1
- Jean-louis JAVIERRE, district n° 2
- Ghislaine BILLAT, district n° 3.

RIEHL Emmanuel
Maire d'Abreschviller

